

A photograph of a single white egg resting on a bed of dark brown twigs, sticks, and white feathers. The egg is positioned in the upper right quadrant of the frame. A large, bold, white text box with an orange border is overlaid on the lower half of the image.

DÉMARRAGE DU PROGRAMME SANS TRACE



De ville en forêt
FIDÈLES À LA NATURE



PRÉSENTATION

Le *Cahier de démarrage du programme Sans trace* fournit un moyen pratique d'entreprendre la mise en œuvre du programme Sans trace dans une aire protégée ou conservée, un parc, un site récréatif, touristique ou événementiel, ou un autre lieu de plein air. En passant d'une étape à l'autre, l'organisation gestionnaire ou responsable identifie les informations de base nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action.

Dans sa forme originale, ce cahier a été élaboré par le Roxborough State Park situé au Colorado. Il est utilisé par l'organisme Leave No Trace, chef de file du programme Sans trace aux États-Unis et à l'international.

De ville en forêt est partenaire du Leave No Trace et de Sans trace Canada. Nous aidons les organisations à s'approprier les connaissances et les stratégies innovantes du programme Sans trace dans le but de perfectionner leur savoir-faire pour l'éducation à la fréquentation responsable et à l'utilisation durable des aires naturelles.

Ayant à cœur d'outiller convenablement les francophones du Québec et du reste du Canada, nous adaptons les documents les plus utiles au contexte d'ici avant de les publier. Merci au Leave No Trace pour son aimable autorisation.

Trousse d'outils

Ce cahier fait partie de la trousse d'outils en ligne que De ville en forêt met à la disposition des organisations qu'elle accompagne.

Demandez-nous votre lien d'accès et votre mot de passe !

De ville en forêt
514 271-4231
info@devilleenforet.com
www.devilleenforet.com

Remerciements

Adaptation : Danielle Landry | **Traduction :** Hélène Charpentier

Conception graphique : Caron Communications graphiques

Photo de couverture : Yan Kaczynski | **Intégration des champs dynamiques :** Camille Bonne

Leave No Trace Gold Standard Site: Start-up Workbook : © Leave No Trace Center for Outdoor Ethics, 2020

Cahier de démarrage du programme Sans trace : © De ville en forêt, 2025

VOTRE DÉMARCHE

En passant d'une étape à l'autre, vous identifierez les informations de base nécessaires à l'élaboration de votre plan de mise en œuvre du programme Sans trace.

ÉTAPE	PAGE	C'EST FAIT !
1. AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME SANS TRACE	4	☐
2. ÉQUIPE DE PILOTAGE	4	☐
3. FORMATION DU PERSONNEL ET DES BÉNÉVOLES	5	☐
4. MESSAGE SANS TRACE	6	☐
5. INFORMATION SUR PLACE ET EN LIGNE	7	☐
6. ÉDUCATION AUPRÈS DES PUBLICS	8	☐
7. IMPACTS DE LA FRÉQUENTATION	9	☐
8. OBJECTIFS DU PROGRAMME SANS TRACE	11	☐
9. PARTENARIAT	11	☐

1 AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME SANS TRACE

Complétez la grille d'autoévaluation qui se trouve à la fin de ce cahier. Cet outil permet d'évaluer de quelle façon et à quel niveau mettre en œuvre le programme Sans trace. Il sert également à déterminer comment améliorer certains aspects spécifiques du programme tout en suivant les progrès au fil du temps.

Remarque : Le terme « site » est utilisé pour désigner à la fois une aire protégée ou conservée, un parc, un site récréatif, touristique ou événementiel, et tout autre lieu de plein air.

2 ÉQUIPE DE PILOTAGE

L'équipe de pilotage guide le programme et veille à ce qu'il garde le cap et reste sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs. Elle s'assure que la protection des milieux naturels et de la biodiversité fasse partie de la politique de développement durable, d'écoresponsabilité ou de responsabilité sociale de l'organisation. L'équipe veille également à ce que le programme dispose des ressources et des moyens requis.

Identifiez les personnes qui composeront votre équipe. (NB. – Les organisations n'ont pas tous les postes répertoriés ci-dessous.)

RESSOURCES POTENTIELLES	ÉQUIPE DE PILOTAGE
☐ Gestionnaire ou responsable du site	▶ _____
☐ Responsable du programme Sans trace	▶ _____
☐ Responsable du marketing et de la communication	▶ _____
☐ Responsable de l'implication bénévole	▶ _____
☐ Personne assurant la liaison avec les groupes bénévoles	▶ _____
☐ Autre	▶ _____

3 FORMATION DU PERSONNEL ET DES BÉNÉVOLES

Déterminez les besoins de formation Sans trace du personnel et des bénévoles selon leur rôle respectif dans votre mise en œuvre du programme Sans trace. Les personnes qui complèteront avec succès le cours Instructrice et Instructeur Sans trace Niveau 1 seront certifiées et formées pour animer les cours et les ateliers de formation récréative auprès du personnel, des bénévoles et du public.

Information sur la structure de formation Sans trace



Cliquez sur le code QR ou balayez-le !

	FORMATION ÉDUCATIVE	FORMATION RÉCRÉATIVE	
	Instructeur.trice Niveau 1	Compétences Sans trace	Principes Sans trace
	Cours 16 heures	Cours 16 heures	Atelier 8 heures ou moins
Équipe de pilotage			
Personnel			
Bénévoles			
Groupes bénévoles			
Partenaires			

4

MESSAGE SANS TRACE

Examinez les sept principes Sans trace en version originale et l’adaptation pour l’avant-pays pour déterminer laquelle correspond le mieux à votre site.

Les sept principes Sans trace ont été adaptés à une variété d’environnements et d’activités en plein air. La version originale des sept principes s’applique de manière générale aux activités en plein air. L’adaptation pour l’avant-pays pourrait s’avérer mieux ajustée à un site situé en périphérie d’une zone urbaine, facilement accessible et bien pourvu en infrastructures pour le plein air. D’autres adaptations peuvent être consultées à la [page des aide-mémoires Sans trace](#) sur notre site web.

Cliquez sur les codes QR ou balayez-les pour consulter les deux pages web ci-dessous.

Les sept principes Sans trace



VERSION
ORIGINALE



ADAPTATION POUR
L'AVANT-PAYS

1| Se préparer et prévoir

2| Utiliser les surfaces durables

3| Gérer adéquatement les déchets

4| Laisser intact ce que l'on trouve

5| Minimiser l'impact des feux

6| Respecter la vie sauvage

7| Respecter les autres

1| Se renseigner avant de partir

2| Rester sur les sentiers et camper adéquatement

3| Rapporter ses déchets et ramasser les excréments

4| Laisser intact ce que l'on trouve

5| Agir prudemment avec les feux

6| Laisser la faune à son état sauvage

7| Partager les sentiers et maîtriser son chien

NB. – Les partenaires de Sans trace Canada peuvent obtenir la permission d’interpréter les sept principes Sans trace de leur choix afin de fournir des informations pertinentes sur le plan local ou culturel à leurs publics. Tous les changements doivent faire l’objet d’un examen et d’une approbation officielle de la part de Sans trace Canada pour s’assurer de leur exactitude.

5

INFORMATION SUR PLACE ET EN LIGNE

Dressez la liste des ressources existantes pour informer les bénévoles et vos divers publics. Pensez à la manière d’y insérer votre message Sans trace et des informations sur les principes Sans trace.

RESSOURCES EXISTANTES	INFORMATION SANS TRACE
☐ Kiosques	► _____
☐ Panneaux d’affichage ou de signalisation	► _____
☐ Collecte de dons	► _____
☐ Groupes bénévoles	► _____
☐ Infolettre	► _____
☐ Patrouille	► _____
☐ Programme de bénévolat	► _____
☐ Réseaux sociaux	► _____
☐ Productions audiovisuelles	► _____
☐ Site web	► _____
☐ Système de permis et de réservation	► _____
☐ _____	► _____
☐ _____	► _____
☐ _____	► _____

6

ÉDUCATION AUPRÈS DES PUBLICS

Dressez la liste des activités d’interprétation et d’éducation existantes. Ajoutez à cette liste tout ce qui présente un potentiel éducatif parmi les services que vous fournissez et les autres activités que vous offrez au public. Réfléchissez ensuite à la manière d’y intégrer du contenu éducatif relatif aux principes Sans trace. Notez vos idées.

Exemples d’activités et de services qui peuvent se prêter à l’éducation aux principes Sans trace : accueil des groupes scolaires, des camps ou des clubs; location d’emplacements de camping; prêt d’équipement; randonnées ou autres sorties guidées; animations thématiques, causeries sous le ciel étoilé (ou autour du feu si l’on ne peut s’en passer); formation continue des bénévoles; corvées d’entretien, activités de science citoyenne, de conservation ou de restauration des milieux naturels.

ACTIVITÉS ET SERVICES EXISTANTS	ÉDUCATION SANS TRACE
1. _____	▶ _____
2. _____	▶ _____
3. _____	▶ _____
4. _____	▶ _____
5. _____	▶ _____
6. _____	▶ _____

7

IMPACTS DE LA FRÉQUENTATION

Identifiez les impacts observés sur le site et évaluez leur gravité selon la légende ci-dessous.

É (Élevée)	impact généralisé et conséquence grave à long terme
M (Moyenne)	impact moyen et conséquence à moyen terme
F (Faible)	impact limité ou nul sur les écosystèmes, le patrimoine culturel ou naturel, ou les autres personnes avec lesquelles le site est partagé
S.O. (Sans objet)	impact qui ne nécessite pas d’agir ou qui ne s’applique pas

IMPACTS	GRAVITÉ	COMMENTAIRES
Personnes préparées inadéquatement pour les conditions		
1. météorologiques ou saisonnières, l’état des sentiers ou d’autres considérations particulières		
2. Personnes en situation d’urgence ou de sauvetage		
3. Personnes en infraction avec la réglementation		
4. Sentiers clandestins, raccourcis et sols érodés		
5. Berges piétinées, compactées et érodées		
6. Sentiers et emplacements de camping élargis et dégradés		
7. Camping sur des sites interdits		
8. Sites de camping mal entretenus par les campeuses et campeurs		
9. Déchets déposés dans les mauvais contenants de collecte ou de consigne		
10. Déchets, fils de pêche et autres résidus dangereux laissés sur le site		
11. Eaux polluées par les savons, les produits toxiques et les excréments		
12. Déchets humains gérés inadéquatement		
13. Déchets canins gérés inadéquatement		

IMPACTS	GRAVITÉ	COMMENTAIRES
14. Plantes fragiles, mousses et lichens piétinés		
15. Arbres endommagés, écorces arrachées, branches cassées ou coupées, racines écrasées		
16. Sites d'importance culturelle saccagés, pillés ou déplacés		
17. Éléments naturels brisés, déplacés ou récoltés malgré les mesures de protection des espèces et de leur habitat		
18. Éléments culturels, historiques ou archéologiques volés ou détruits		
19. Marques de peinture et autres balises de signalisation		
20. Embarcations, véhicules ou vélos déplacés sans enlever la boue, les débris organiques et les espèces exotiques envahissants (EEE)		
21. Personnes transportant du bois pour les feux de camp malgré les mesures de protection contre les EEE		
22. Feux de camp allumés sur des emplacements interdits		
23. Feux de camp à ciel ouvert, feux d'artifice, lanternes volantes et instruments produisant des flammèches interdits		
24. Milieux détruits par les feux de forêt		
25. Personnes harcelant ou dérangeant des animaux		
26. Personnes approchant trop près des animaux		
27. Personnes nourrissant les animaux volontairement ou en laissant des aliments ou des déchets à leur portée		
28. Manque de courtoisie entre les personnes vivant, travaillant, trouvant leur subsistance ou profitant du plein air sur le site		
29. Chiens sans laisse ou hors de contrôle		
30. Lumière artificielle et bruit excessifs		
31. Empiètement sur les terrains privés		
32. Autre :		
33.		

8 OBJECTIFS DU PROGRAMME SANS TRACE

Déterminez les objectifs à atteindre selon les impacts prioritaires identifiés et les résultats de l'autoévaluation.

OBJECTIFS

1. ▶

2. ▶

3. ▶

9 PARTENARIAT

Faites la liste des organisations qui œuvrent dans votre site. Ajoutez d'autres organisations qui seraient susceptibles d'informer leurs publics respectifs au sujet des principes Sans trace. Envisagez ensuite la possibilité de devenir partenaire de Sans trace Canada.

PARTENAIRES EXISTANTS ET POTENTIELS

▶

▶

▶

▶

▶

▶

☐ Partenariat avec Sans trace Canada

AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME SANS TRACE

À propos de l’autoévaluation

Cet outil est conçu à l’intention des organisations souhaitant évaluer de quelle façon et à quel niveau elles mettent en œuvre le programme Sans trace. Elles pourront ainsi déterminer comment améliorer certains aspects spécifiques du programme tout en suivant leurs progrès au fil du temps.

Remarque : Le terme « site » est utilisé pour désigner à la fois une aire protégée ou conservée, un parc, un site récréatif, touristique ou événementiel, et tout autre lieu de plein air.

Comment utiliser l’autoévaluation

Examinez chaque critère et déterminez quel niveau correspond le mieux aux démarches entreprises par votre organisation. Le niveau du critère « Formation du personnel » compte double (x 2) parce que la formation joue un rôle capital dans la mise en œuvre du programme. Pour certains critères, les différences entre les niveaux sont évidentes. Par exemple, pour la « Formation du personnel » et la « Formation des bénévoles », cela dépend du nombre d’employés certifiés instructrices et instructeurs Sans trace Niveau 1 ou 2 que compte votre organisation. Pour d’autres critères, les différences demandent plus d’attention et de réflexion. Par exemple, pour le critère « Information sur place », la différence entre les chiffres 3 et 4 est calculée d’après la façon dont vos informations sont adaptées au site, c’est-à-dire à quel point elles correspondent à l’environnement ou aux activités récréatives ou touristiques qui sont offertes.

Voici des informations spécifiques sur chaque critère de l’autoévaluation. Veuillez à bien les consulter avant de procéder à votre évaluation, car elles permettent de mieux en comprendre chacune des composantes.

Formation du personnel et des bénévoles / Possibilités de formation

La formation joue un rôle capital dans la mise en œuvre du programme Sans trace. Cela implique qu’il y a du personnel et/ou des groupes bénévoles formés aux principes Sans trace et que les personnes directement impliquées dans le programme ont la possibilité d’obtenir une certification Sans trace officielle. Les deux premiers critères vérifient combien de membres du personnel ou des groupes bénévoles ont complété la formation Instructrice et Instructeur Sans trace Niveau 1 ou 2. Le critère suivant observe le nombre d’ateliers (8 heures ou moins) ou de cours (16 heures) Sans trace offerts au personnel et aux groupes de bénévoles.

Dans certains sites, le personnel peut être bénévole. Évitez cependant de faire des « doublons » en comptant la même personne bénévole formée, à la fois dans la catégorie du personnel et dans celle des bénévoles.

Information sur place

Pour bien renseigner le public, il est essentiel que le message Sans trace figure dans les kiosques, les panneaux d’interprétation, d’information et de signalisation et les autres supports audiovisuels sur tout le site. Ce critère vérifie si votre organisation affiche des informations relatives aux principes Sans trace, si ces informations sont adaptées au site, et combien de fois elles sont publiées sur place.

Information en ligne

L’information en ligne sur les principes Sans trace est essentielle pour que les gens puissent se préparer à générer le minimum d’impact lors de leur visite. Ce critère permet de vérifier si votre organisation publie sur son site web des informations relatives aux principes Sans trace, si elles sont adaptées au site, et si elles sont approfondies et de bonne qualité.

Il arrive qu’un site web externe soit utilisé pour la gestion des permis ou des réservations. Si l’information relative aux principes Sans trace qui y est publiée est rigoureuse, choisissez à votre propre discrétion le niveau d’évaluation de ce critère.

Matériel éducatif

Ce critère examine si du matériel éducatif Sans trace se trouve sur place, qu’il s’agisse de brochures, de dépliants ou d’autres articles transmis au public. Il vérifie aussi que le contenu relatif aux principes Sans trace comprend des informations adaptées au site.

Éducation auprès des publics

Grâce aux activités d’éducation et d’interprétation offertes sur place, le personnel peut faciliter l’adoption de pratiques de réduction des impacts en transmettant du contenu éducatif à vos divers publics. Ce critère vérifie si des informations relatives aux pratiques Sans trace sont bien intégrées à ces activités, aux autres activités offertes sur place et aux services fournis au public. Il tient compte du nombre d’activités dans lesquelles un message de réduction des impacts est intégré et si cette information est bien associée aux principes Sans trace ou si elle livre seulement un message d’ordre général.

Éducation auprès des jeunes

Ce critère vérifie que les pratiques Sans trace soient intégrés aussi dans des programmes destinés particulièrement aux groupes scolaires, aux camps ou encore aux clubs de loisir en plein air. Le critère évalue si ces programmes incluent du contenu éducatif Sans trace, ou s’il y a du contenu sur la réduction des impacts qui n’est pas associé aux principes Sans trace.

Partenariat / Partenariat avec Sans trace Canada

Les organisations collaborent souvent avec différents partenaires qui interviennent sur leur site. Ce critère évalue si votre organisation suggère ou demande à ses partenaires de diffuser des informations relatives aux principes Sans trace à leurs publics respectifs. Le critère tient compte aussi des partenaires qui transmettent un message Sans trace à leur public sans être tenus de le faire.

Le critère « Partenariat avec Sans trace Canada » permet de vérifier à quel niveau votre organisation informe le public de son partenariat avec Sans trace Canada.

GRILLE D’AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME SANS TRACE

Organisation : _____ Date : _____
Site : _____

CRITÈRES	1	2	3	4	POINTS
FORMATION DU PERSONNEL	Aucun employé n'a complété une certification Sans trace officielle	Au moins un employé à temps plein ou à temps partiel est certifié instructeur Sans trace Niveau 1 ou 2	Au moins deux employés à temps plein sont certifiés instructeurs Sans trace Niveau 1 ou 2	Plusieurs employés à temps plein sont certifiés instructeurs Sans trace Niveau 1 ou 2	X 2
FORMATION DES BÉNÉVOLES	Aucun groupe bénévole ne compte de membre ayant complété une certification Sans trace officielle	Au moins un groupe bénévole compte au moins un instructeur certifié capable d'offrir un cours ou un atelier Sans trace au public	Au moins un groupe bénévole compte au moins deux instructeurs Sans trace certifiés Niveau 1 ou 2	Au moins un groupe bénévole compte plusieurs membres certifiés instructeurs Sans trace Niveau 1 ou 2	
POSSIBILITÉS DE FORMATION	Aucun cours ou atelier Sans trace n'est présenté au personnel ou aux bénévoles	Des ateliers Sans trace sont offerts occasionnellement au personnel et/ou aux bénévoles	Des ateliers Sans trace sont offerts chaque année au personnel et/ou aux bénévoles	Des cours et des ateliers Sans trace sont offerts chaque année au personnel et/ou aux bénévoles	
INFORMATION SUR PLACE	Aucune information sur les principes Sans trace n'est publiée sur les lieux	Quelques informations sur les principes Sans trace sont publiées sur les lieux	Plusieurs kiosques, panneaux et autres supports audiovisuels publient des informations sur les principes Sans trace générales et de qualité	Plusieurs kiosques, panneaux et autres supports audiovisuels publient des informations Sans trace adaptées au site et de qualité	
INFORMATION EN LIGNE	Aucune information sur les principes Sans trace n'est publiée sur le site web	Quelques informations sur les principes Sans trace sont publiées sur le site web	Des informations sur les principes Sans trace générales et de qualité sont publiées sur le site web	Des informations sur les principes Sans trace adaptées au site et de qualité sont publiées sur le site web	

CRITÈRES	1	2	3	4	POINTS
MATÉRIEL ÉDUCATIF	Aucun contenu éducatif Sans trace n'est transmis au public	Peu de contenu éducatif Sans trace est transmis au public	Plusieurs brochures, dépliants et autres articles comprennent du contenu éducatif Sans trace général	Plusieurs brochures, dépliants et autres articles comprennent du contenu éducatif Sans trace adapté au site	
ÉDUCATION AUPRÈS DES PUBLICS	Aucune information sur la réduction des impacts n'est intégrée aux activités et services fournis au public	Peu d'information sur la réduction des impacts, sans lien avec les principes Sans trace, est intégrée aux activités et services	Du contenu éducatif Sans trace général est intégré à quelques activités et services fournis au public	Du contenu éducatif Sans trace adapté au site est intégré à plusieurs activités et services fournis au public	
ÉDUCATION AUPRÈS DES JEUNES	Les principes Sans trace ne font partie d'aucun programme d'activités pour les jeunes	Peu de contenu éducatif sur la réduction des impacts, et sans lien avec les principes Sans trace, est transmis aux jeunes sur place	Du contenu éducatif Sans trace général est transmis aux jeunes via des programmes d'activités sur place	Du contenu éducatif Sans trace adapté au site est transmis aux jeunes via des programmes d'activités sur place	
PARTENARIAT	Aucun partenaire ne transmet de l'information Sans trace sur place	Un ou plusieurs partenaires transmettent de leur propre chef de l'information Sans trace à leur public sur place	Vous encouragez vos partenaires à former leur personnel et à transmettre de l'information Sans trace à leur public sur place	Vous demandez à vos partenaires de former leur personnel et de transmettre de l'information Sans trace à leur public sur place	
PARTENARIAT AVEC SANS TRACE CANADA	Pas de partenariat avec Sans trace Canada	Le logo de Sans trace Canada n'est affiché sur aucun support	Le logo de Sans trace Canada est affiché sur le site web et sur les réseaux sociaux	Le logo de Sans trace Canada est affiché sur tout support informatif et éducatif Sans trace en ligne et sur place	
TOTAL DES POINTS					



De ville en forêt
FIDÈLES À LA NATURE

514 271-4231 | info@devilleenforet.com
www.devilleenforet.com

